

## SEANCE ordinaire du 22 mars 2024 à 20 h 00

Afférents au Conseil = 15      En exercice = 14      Présents à la séance : 9      Convocation du 08/03/2024

le Conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur DURAND Gérard, Maire.

Présents : Mmes Maria DRABOWICZ, Agnès GRILLOT, Christelle GUILLEMINOT, Rosaria SWIADEK, MM. Loïc GARNIER, Stéphane GIRARD, Patrice LARONZE, Dominique RAVault et Gérard DURAND, Maire.

Absents, excusés et pouvoirs : Mme Marion ALEXANDRE = pouvoir à M. Patrice LARONZE  
M. Benjamin LEDOUX = pouvoir à M. Stéphane GIRARD  
M. Patrick JURY = pouvoir à M. Dominique RAVault  
M. Aimé MAIERON = pouvoir à Mme Maria DRABOWICZ  
M. Patrick CAMUS = pouvoir à M. Loïc GARNIER

Désignation du Secrétaire de séance : Mme Rosaria SWIADEK

**Délibération n° 018 2024****Présentation et vote du CFU 2023 Budget annexe Lotissement du Clos des Bruyères**

Le CFU est présenté par Patrice LARONZE, adjoint aux finances.

## FONCTIONNEMENT

Dépenses = 9 718,09 €      Recettes = 9 917,26 €      soit un excédent de 199,17 €

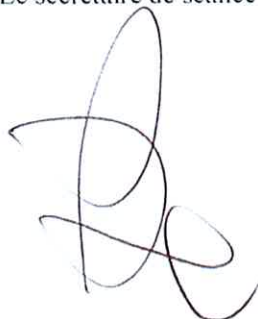
## INVESTISSEMENT

Dépenses = 9 718,09 €      Recettes = 4 050,00 €      soit un déficit de 5 668,09 €

*Nos écritures étant concordantes avec celles du SGC Creusot Montceau, le Conseil Municipal adopte ce CFU par 13 voix pour, soit à l'unanimité des membres présents ou représentés, Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote.*

Signatures du Maire et du secrétaire, pour extrait conforme :

Le secrétaire de séance



Le Maire, Gérard DURAND

